



Agnès BUZYN
**Ministre des Solidarités et
de la Santé**

Gérald DARMANIN
**Ministre de l'Action et des
Comptes publics**

Christelle DUBOS
**Secrétaire d'Etat auprès
de la Ministre des
Solidarités et de la Santé**

Communiqué de presse

Paris, le 25 février 2019

Face au surcroît d'activité lié à la prime d'activité, les ministres A. Buzyn, G. Darmanin et C. Dubos autorisent le recrutement de 140 agents supplémentaires dans le réseau des caisses d'allocations familiales

Ces recrutements sont autorisés pour permettre aux Caisses d'absorber dans de meilleures conditions le surcroît d'activité lié à l'élargissement des bénéficiaires de la prime d'activité décidé par le gouvernement en décembre 2018 au titre des mesures d'urgence.

Pour répondre à l'urgence économique et sociale, des mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des plus modestes ont été mises en place à la suite des annonces du Président de la République de décembre 2018. Parmi celles-ci, la revalorisation de la prime d'activité traduit l'engagement présidentiel que le salaire d'un travailleur au Smic augmente de 100 euros par mois dès 2019.

Les caisses d'allocations familiales (CAF), qui gèrent la prime d'activité, sont la cheville ouvrière de la réussite de cet engagement. Leur mobilisation a été extrêmement forte en ce début d'année 2019, puisque plus d'un million de nouvelles demandes ont été traitées

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes Publics et Christelle DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, ont donc décidé d'autoriser le recrutement de 140 agents en contrats à durée indéterminée dans le réseau des caisses d'allocations familiales

« La mobilisation du réseau des CAF pour mettre en œuvre l'engagement présidentiel a été exemplaire et mérite d'être saluée et accompagnée. Grâce à la branche famille, ce sont d'ores et déjà plus de 1 million de nouveaux allocataires qui bénéficient d'une amélioration de leur pouvoir d'achat avec la mise en œuvre de la prime d'activité revalorisée » ont souligné les ministres.

Contact service de presse :

Cabinet d'Agnès BUZYN : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Cabinet de Gérald DARMANIN : presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Christelle DUBOS : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr